

Les Cahiers	
de la recherche	
architecturale	
et urbaine	

Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine

30/31 | 2014
Trajectoires doctorales 2

Introduction

Le parti du doctorat

Jean-Philippe Garric et Estelle Thibault



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/crau/614>

DOI : 10.4000/crau.614

ISSN : 2547-5746

Éditeur

Éditions du patrimoine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2014

ISBN : 978-2-7577-0379-3

ISSN : 1296-4077

Référence électronique

Jean-Philippe Garric et Estelle Thibault, « Introduction », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine* [En ligne], 30/31 | 2014, mis en ligne le 14 septembre 2017, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/crau/614> ; DOI : 10.4000/crau.614

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Cahiers de la recherche architecturale et urbaine

Introduction

Le parti du doctorat

Jean-Philippe Garric et Estelle Thibault

- 1 Où en est le doctorat en architecture ? Les rencontres doctorales organisées en septembre 2013 à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, après une première édition qui s'était tenue à Nantes en 2010, sont une nouvelle étape confirmant son inscription dans la durée, depuis maintenant presque un quart de siècle en France. L'instantané fourni par la soixantaine de propositions retenues, parmi les quelques trois cents réponses à l'appel à contributions, reflète l'étendue des définitions de la thèse dans les écoles d'architecture françaises. C'est en effet la production doctorale issue de ces établissements qui fut au centre de cette manifestation, qui engageait aussi sa confrontation avec différents points de vue et méthodes adoptés dans d'autres horizons institutionnels, français ou internationaux. Le doctorat en architecture affirme ainsi sa capacité à dialoguer avec différentes traditions pédagogiques et avec plusieurs champs disciplinaires, réunis autour d'un même objet : l'espace de l'architecture et de la ville, considéré dans son rapport aux organisations sociales et à travers ses modes de production, ainsi que les représentations culturelles des édifices, de la ville et des territoires.
- 2 Au vu du très large panorama de travaux présentés lors des journées doctorales de 2013, on ne peut néanmoins se départir d'un sentiment mêlé, partagé entre le constat rétrospectif de l'immense somme de travail que représentent ces travaux – ainsi que ceux qui les ont précédés dans la construction pierre à pierre de cette tour de Babel – et le sentiment récurrent d'une certaine fragilité que le passage des années ne suffit pas à résorber.
- 3 L'acquis dont peut désormais se prévaloir le doctorat en architecture *made in France*, c'est d'abord le constat qu'une génération pionnière et déterminée a bel et bien *fait école*, contribuant à imposer, par sa persévérance, un point de vue issu, après mai 1968, de la critique de l'ancienne École des beaux-arts qui isolait trop l'architecture du concert des sciences sociales et du débat intellectuel. Si ses représentants ont aujourd'hui passé la main, l'histoire que nous avons partagée avec eux, comme élèves d'abord, comme jeunes collègues et comme continuateurs ensuite, ne s'est pas interrompue avec leurs départs en

retraite. L'invitation faite à Yannis Tsiomis d'introduire ces rencontres avait à cet égard une valeur emblématique. Mais il faut insister ici, plus largement, sur l'importance d'un engagement qui s'est poursuivi sous de multiples formes, de la poursuite de travaux personnels de référence contribuant à baliser et à légitimer ce domaine de la recherche, à l'organisation d'initiatives militantes, comme le prix de la thèse de l'Académie d'architecture, en passant par leur implication dans le suivi de travaux ou la participation aux jurys de soutenance.

- 4 Ce qui nous semble ici principalement en jeu, au-delà du témoignage personnel d'amitié, ou de la reconnaissance – qui n'exclut pas sa part de bilan critique –, c'est surtout la nature spécifique d'une situation acquise, qui fonde et détermine les pratiques contemporaines. Sans doute ne peut-on plus désormais penser, en France, le doctorat en architecture comme une forme à venir. Dans sa pluralité, qui n'est pas seulement issue de ses origines multiples, mais qui reflète aussi le caractère hybride de la culture de l'architecte, il propose désormais aux jeunes docteurs des formes qu'ils peuvent s'approprier et contribuer à infléchir, suivant un modèle d'évolution des références et des pratiques qui concerne de façon assez banale l'ensemble des disciplines constituées.
- 5 Dans le prolongement des débats qui s'étaient ouverts il y a une dizaine d'années, au moment de la réforme LMD¹, les Journées doctorales de Belleville ont été l'occasion de dresser un état de la question, en évitant quelques apories récurrentes. L'une d'entre elles consiste à confondre l'espace institutionnel du doctorat et son existence scientifique, patiemment élaborée et constamment renouvelée. De fait, les questions liées à la construction scientifique d'une discipline « architecture », dont les doctorats sont à la fois les vecteurs et les produits, ne peuvent être abstraites des problèmes d'ordre institutionnel liés à la situation longtemps marginale des écoles d'architecture par rapport au système universitaire français, ni des enjeux stratégiques qui les sous-tendent. Mais la stabilisation actuelle de ces doctorats, ancrés d'une part dans les écoles doctorales d'établissements universitaires, d'autre part dans les équipes d'accueil que sont les laboratoires des écoles d'architecture, invite désormais à focaliser le regard sur l'identité scientifique des travaux menés, d'autant que les difficultés à définir le doctorat en architecture ne sont pas moindres dans des contextes où l'enseignement de l'architecture est, de longue date, inséré dans l'université.
- 6 Un autre débat qu'il convient aujourd'hui de dépasser est celui qui a longtemps conduit à opposer trop frontalement la nature des doctorats de la première génération de l'après 1968, menés sur des objets architecturaux et urbains depuis des disciplines connexes – histoire, sociologie, géographie, esthétique, etc. –, à celle de travaux plus intrinsèquement architecturaux dont l'épicentre devrait se situer au plus près de la conception du projet architectural et urbain. Le travail de Lise Serra, qui consiste à concevoir le chantier comme objet de recherche, revendique cet enjeu d'une articulation étroite entre recherche universitaire et pratique professionnelle, mais n'en mobilise pas moins des méthodes préalablement construites dans d'autres disciplines, notamment des enquêtes de type ethnographiques. L'approche développée par Imen Ben Jemia à l'université de Montréal éclaire les évolutions contemporaines du projet liées à la volonté des maîtres d'ouvrage publics de construire une image de marque et s'intéresse ainsi aux pratiques de conception, notamment au travers des concours. Ces travaux qui interrogent les processus de projet n'en sont pas moins redevables de perspectives disciplinaires hétérogènes, qui découlent de la complémentarité des savoirs convoqués par l'architecte. Un grand nombre de ces thèses résiste aussi bien à la classification des sections qui

régissent le cadastre disciplinaire qu'à une définition trop étroite de l'architecture ; leur intérêt réside précisément dans ces hybridations méthodologiques. Le cas de la thèse de Gaël Huitorel sur la modernisation des constructions rurales au XIX^e siècle, qui croise les méthodes de l'histoire des techniques et des savoirs constructifs avec celles d'une analyse architecturale, urbaine et territoriale recourant au dessin est un bon exemple de ces fécondités heuristiques. Le travail que Franck Houndégla consacre au dispositif de l'immeuble mixte au Bénin fait également preuve d'une grande inventivité méthodologique. Son analyse mobilise conjointement des outils empruntés à la géographie urbaine, à l'histoire, à l'anthropologie, à la sociologie, à l'économie et à l'architecture.

- 7 Dépasser l'opposition entre doctorats « universitaires » et « en architecture » n'équivaut aucunement à renoncer à questionner la spécificité des objets, des outils et des méthodes propres à une recherche architecturale dont le périmètre mérite d'être constamment réinterrogé, comme nous y invite Thierry Verdier, et dont l'espace institutionnel doit être consolidé. Cela conduit, plus utilement, à reconnaître la perméabilité des contours à l'intérieur desquels la recherche architecturale balise son propre territoire tout en bénéficiant, par un phénomène d'osmose, d'échanges fructueux avec un environnement scientifique en perpétuelle évolution. C'est ce que tendent à démontrer des doctorats menés par des architectes selon des méthodes de disciplines consolidées comme l'histoire de l'art, enseignées parallèlement dans le contexte universitaire, comme l'illustre ici de façon canonique la monographie que Gauthier Bolle consacre à Charles-Gustave Stoskopf, ou encore certains travaux réalisés par des non-architectes. Celui mené en histoire de l'art à l'université d'Amiens par Jean-François Guillot, qui étudie le parcours de Marcel Poète dans une perspective croisant philosophie bergsonienne et théorie urbaine, pourrait tout aussi bien trouver sa place en architecture. À l'interface entre plusieurs champs, l'apport de l'architecte trouve également toute sa pertinence dans des domaines où se posent des questions liées à la compréhension de l'espace habité, de sa représentation ou de sa perception. Un bon exemple de ces transdisciplinarités fructueuses est donné par la thèse d'Estelle Demilly, entre psychologie environnementale et expertise architecturale, étudiant l'impact des caractéristiques spatiales sur la qualité de vie de personnes atteintes de troubles du spectre autistique. L'article de Mathilde Chamodot et Basile Cloquet, qui interrogent l'accessibilité sociale au logement dans un contexte local, offre un autre exemple de l'apport de l'architecte chercheur à des problématiques d'économie de la construction.
- 8 Interrogé quant à la nature de ses objets et de ses méthodes, le doctorat en architecture a également été placé dans une perspective internationale. Le tableau dressé par Jean-Pierre Chupin suffit à montrer sans équivoque le caractère anachronique d'une situation qui se penserait uniquement nationale. La mobilité étudiante accélérée, depuis deux décennies, la multiplication constante des accords de cotutelle et la mobilité des enseignants, l'accessibilité et la mutualisation des ressources documentaires, rendent peu plausible l'hypothèse d'une exception française indépendante. Plusieurs des contributeurs majeurs de ces dernières décennies ont acquis une dimension internationale – Françoise Choay, Jean-Louis Cohen ou Antoine Picon –, ce qui ne les enracine pas moins dans un contexte français, d'un point de vue culturel, comme d'un point de vue institutionnel.
- 9 Les enjeux d'une telle dialectique entre le doctorat dans les écoles d'architecture françaises et les contextes auxquels il participe ne sont pas uniquement de l'ordre de la

conformité ou non à un modèle de référence, que celui-ci fut universitaire, européen ou nord-américain. Ils concernent plutôt la construction, sur la durée, de démarches revendiquant leurs perspectives et leurs méthodes, ce qui revient, dans une large mesure, à se situer dans des continuités conscientes, qui ne sont pas nécessairement nationales. Le texte de Cristiana Mazzoni, revendiquant clairement un parcours ancré dans sa formation et ses origines intellectuelles italiennes liées à la *Tendenza*, tout en livrant la dimension autobiographique de sa propre démarche, rappelle l'importance de l'apport continu, depuis quatre décennies, de l'Italie au contexte français. Apport dont témoigne, à travers une nouvelle génération, la participation aux rencontres de plusieurs étudiants de l'École polytechnique de Turin ou de l'Institut universitaire de l'architecture et de la ville de Venise et, *a fortiori*, la présence dans ce numéro de l'article de Daniele Campobenedetto sur Bernard Huet, grand passeur entre les deux pays et artisan du développement de la voie doctorale en France. On peut y ajouter la contribution de Constance Ringon sur la réception de la ville de Sabaudia, qui reflète l'italophilie et la culture italienne des intellectuels français, autant que la formation initiale de son directeur de recherche, Enrico Chapel. Ces exemples suffisent à illustrer les dynamiques internationales qui structurent le paysage actuel de la recherche.

- 10 Pour qui s'intéresse à l'élaboration des savoirs architecturaux, les discussions menées depuis plus de dix ans sur la nature d'un doctorat en architecture ainsi que l'éventail de travaux réalisés ou en cours documentent un processus qui peut aisément être rapporté à celui par lequel ont émergé d'autres territoires scientifiques. Le long cheminement vers la reconnaissance de la recherche architecturale ne fait pas figure d'exception dans l'histoire des champs de savoir. On y observe un mouvement double, caractérisé à la fois par l'importation de modèles méthodologiques empruntés à des disciplines plus solidement établies et par la revendication d'une identité propre, distincte de celles de sciences voisines bientôt désignées comme auxiliaires. Le paysage actuel de la recherche architecturale montre également, comme dans bien d'autres domaines, l'existence simultanée de deux tendances, l'une à l'approfondissement toujours plus poussé selon des axes de recherche spécialisés et l'autre à l'exploration de dynamiques interdisciplinaires.
- 11 Prendre aujourd'hui le parti du doctorat en architecture, c'est militer pour que les processus dynamiques d'élaboration de la recherche confortent leur espace au sein des établissements qui forment les architectes, à proximité de l'enseignement du projet architectural et urbain ; c'est aussi s'engager activement pour cultiver l'inventivité interdisciplinaire au sein d'un contexte universitaire plus vaste.

Traditions scientifiques en architecture

- 12 Un autre trait par lequel le mouvement actuel s'apparente à celui par lequel ont émergé d'autres disciplines est la propension aux enquêtes rétrospectives. En recourant aux méthodes de l'histoire culturelle, elles identifient des ébauches de construction scientifique dans des travaux bien plus anciens, dégageant parfois des perspectives insoupçonnées. De nombreuses thèses ont par ailleurs été l'occasion de réinscrire des questionnements actuels dans une histoire longue de l'architecture comme activité intellectuelle. Ainsi la généalogie de la recherche architecturale est loin de se limiter aux trois générations de doctorats menés depuis 1968. Pour s'en tenir à la France, elle trouve un précédent significatif dans le processus collectif qui conduit, entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle, à la constitution de l'urbanisme comme champ disciplinaire à

l'Institut d'urbanisme parisien, jalonné par des entreprises individuelles comme la thèse présentée par Gaston Bardet en 1932² ou celle soutenue en 1941 par Robert Auzelle³. La recherche architecturale en France peut aussi se prévaloir de réflexions sur l'inscription institutionnelle de ses premiers travaux, depuis César Daly appelant de ses vœux, dès 1888, la création de « hautes études d'architecture⁴ » en passant par le débat sur la création d'une section des hautes études à l'École des beaux-arts au début des années 1940, incluant la création d'un programme de thèse⁵. Parmi les champs de questionnement qui s'élaborent de manière précoce figurent l'histoire de la construction et les études sur le patrimoine, dont la thèse réalisée par Pol Abraham, soutenue en 1933 à l'université de Paris et publiée l'année suivante sous le titre *Viollet-le-Duc et le rationalisme médiéval*⁶ constitue un modèle d'autant plus significatif qu'elle est l'œuvre d'un architecte dont chacun reconnaît les qualités de maître d'œuvre et la contribution aux innovations constructives. Si les recherches actuelles portant sur des questions patrimoniales, comme celle de Nicolas Detry sur la reconstruction des monuments historiques après 1945, trouvent leur motivation dans l'importance croissante de la part des travaux de restauration, elles s'ancrent également dans ces traditions anciennes.

- 13 Ce bilan rétrospectif ne peut certes se réduire aux limites nationales. À cet égard, le caractère fondateur que Jean-Pierre Chupin attribue à la thèse de Peter Eisenman dans le contexte nord-américain pourrait être mesuré à d'autres tentatives doctorales menées dans des contextes différents, notamment la thèse de Bernard Rudofsky sur les voûtes primitives en béton du sud des Cyclades, soutenue en 1931 à Vienne⁷. Ce travail initial s'articule avec ses recherches futures, ses articles et projets publiés dans l'entre-deux-guerres. Son exposition *Architecture without Architects* au MoMA de New York en 1964 n'a sans doute pas une portée moindre, pour l'architecture occidentale, que celle qu'Eisenman consacre à la *Deconstructivist Architecture* en 1988. Avant Rudofsky, Josef Frank avait également soutenu à la Technische Hochschule de Vienne une thèse sur Alberti, en 1910⁸. Ces parcours illustrent des cas de recherches universitaires qui s'engrènent sur des vies d'architectes, se développent et prennent position de la façon la plus vive dans le débat contemporain.
- 14 Sur une épaisseur temporelle plus longue encore, le domaine architectural se constitue à partir d'un ensemble particulièrement riche d'écrits théoriques ou critiques. Viollet-le-Duc, Gottfried Semper, Auguste Choisy, André Lurçat, Robert Venturi, Aldo Rossi et bien d'autres incarnent en leur temps la posture du chercheur impliqué dans un débat architectural, telle qu'elle fut invoquée au présent lors des rencontres doctorales. Leurs travaux se sont saisis de problématiques posées dans une activité architecturale en prise avec des questions de société, ont ouvert de nouvelles voies pour la recherche, ont irrigué des enseignements et ont nourri des démarches de projet. Lesquels parmi leurs travaux peuvent, comme le suggère Jean-Pierre Chupin, être mobilisés dans la réflexion actuelle sur le doctorat en architecture ? Certes, toutes les entreprises théoriques des architectes, notamment celles qui procèdent du manifeste ou de visées prescriptives et normatives, ne sont pas assimilables à des thèses telles qu'on les conçoit aujourd'hui. Néanmoins nombre d'entre elles revendiquent des formes de discours scientifiques qui dialoguent avec les modèles épistémologiques de leurs temps. Parler de Viollet-le-Duc nous conduirait sans doute trop loin, même si la lecture théorique qu'il a proposée de l'organisme de la cathédrale gothique possède toute la consistance et la force de proposition qu'on est en droit d'attendre d'une excellente thèse en architecture. Les recherches actuelles en histoire de la construction revendiquent volontiers et à juste titre les travaux fondateurs

d'Auguste Choisy, qui ont le mérite d'associer étroitement une approche historique et une approche graphique, tout en ouvrant de la façon la plus fructueuse des voies pour l'architecture du siècle suivant. La même chose est sans doute vraie des travaux de recherche graphiques conduits à propos des palais romains par Percier et Fontaine, dès la fin du XVIII^e siècle. L'histoire de la littérature architecturale se propose ainsi comme une ressource lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des méthodes d'analyse architecturale par le dessin, mais aussi de réfléchir au statut des figurations dans le processus d'élaboration du projet, comme s'y engagent aujourd'hui Stéphanie Dietre, à propos de la pensée visuelle des architectes, et Andreea Grigorovschi à propos du rôle de la notion de figure dans le projet urbain.

- 15 Les trois essais qui suivent offrent différentes réflexions sur le doctorat issues de l'expérience de la direction de thèse à l'université de Montréal (Jean-Pierre Chupin), à Strasbourg (Cristiana Mazzoni) ou à Montpellier (Thierry Verdier). Ils prolongent certains des débats tenus pendant les journées doctorales de septembre 2013. À leur suite figurent treize contributions issues de travaux de doctorat en cours ou récemment achevés, qui furent également présentées lors de ces rencontres. Elles ont été sélectionnées par le comité de rédaction des *Cahiers* pour témoigner de la diversité des approches. Loin de constituer un panorama exhaustif des objets de recherche et des méthodes adoptées, ce numéro offre un aperçu nécessairement partiel de la mosaïque de problématiques que recouvre aujourd'hui le doctorat en architecture.

NOTES

1. Voir les points de vue rassemblés dans *Vers un doctorat en architecture*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, 2005 ainsi que le n° 26-27 « Trajectoires doctorales » des *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, novembre 2012, publié à la suite des premières rencontres doctorales de Nantes, 2010.
2. Gaston Bardet, *La Rome de Mussolini. Contribution à l'étude du plan régulateur 31*, sous la direction de Marcel Poëte, 1932, publié en 1936 sous le titre *Une nouvelle ère romaine sous le signe du faisceau. La Rome de Mussolini*, Paris, Massin, 1937.
3. Robert Auzelle, *Les Problèmes de sépulture en urbanisme*, sous la direction de Jacques Gréber, 1941.
4. César Daly, *Des hautes-études d'architecture : un appel à nos corps constitués*, Paris, André, Daly fils & C, 1888.
5. Voir à ce propos Antonio Bruculeri, *Louis Hauteœur et l'architecture publique en France. Du dessein historique à l'action publique*, Paris, Picard, 2007, p. 321-329.
6. Pol Abraham, *Viollet-le-Duc et le rationalisme médiéval*, Paris, Vincent, Fréal & Cie, 1934. Voir à ce propos Alfredo Cistercino, « Viollet-le-Duc et le rationalisme médiéval. Le regard d'un moderne. À propos de Pol Abraham », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 9, 2005, p. 53-71.
7. Bernard Rudofsky, *Eine primitive Betonbauweise au{ den südlichen Kykladen (Santorin), nebst dem Versuch einer Datierung derse/ben*, Technische Hochschule Wien, 1931.

8. Josef Frank, *Über die ursprüngliche Gestalt der Kirchenbauten des Leon Battista Alberti*, Technische Hochschule Wien, 191 O. Voir Christopher Long, *Josef Frank: Life and Work*, Chicago (MA), University of Chicago Press, 2002, p. 16-17.